REGLEMENT DE LA QUALIFICATION ET MODALITES DE FORMATION

TANDEM KITESURF

PRESENTATION DE L'ACTIVITE

Le tandem kitesurf consiste à emporter un passager dont le harnais est accroché à celui du pilote du kite. La taille du support de glisse est plus importante et peut disposer de straps supplémentaires pour le passager. Le rapport entre le gabarit du pilote et celui du passager a une influence importante sur la mise en œuvre de la navigation et la gestion de la sécurité.

FICHE SIGNALETIQUE

C'est une qualification destinée aux pratiquants expérimentés qui désirent, dans le cadre d'un club ou à titre personnel, faire découvrir les sensations du kitesurf par le biais du tandem.

Intitulé	Qualification tandem kitesurf
Prérogatives	Pratiquer bénévolement dans le cadre d'un club ou à titre personnel l'emport de personnes valides en tandem kitesurf
Conditions d'accès Prérequis	Majeur, pratiquant licencié autonome et expérimenté (niveau marron du Kite'PASS) + titulaire du PSC1
Organisation de la formation	Nationale pour 2020 - cahier des charges à respecter, formateurs validés par la CF Kite - suivi par un CT
Modalités de formation	2 jours de formation en centre :
	1 ^{er} partie : Cadre institutionnel et environnement de la pratique / Evaluation du niveau de pratique personnelle
	2 nd partie : Emport d'un passager / Principes spécifiques de sécurité
Évaluation	Continue lors de la formation ;
	Possibilité d'ajournement à l'issue de la partie 1 si prérequis non validé.
Certification	F.F.V.L. : délivrance de la qualification une fois toutes les compétences validées par les formateurs.

FICHE DESCRIPTIVE D'ACTIVITE

Le pratiquant qualifié tandem kitesurf :

- Présente l'activité et son cadre de pratique
- Informe son passager du déroulement de l'action
- Exécute toutes les manipulations nécessaires à la navigation à deux
- Veille à la sécurité et au confort de la personne prise en charge

REFERENTIEL DE CERTIFICATION

La formation vise à développer les compétences nécessaires à une pratique responsable et sécuritaire du tandem kitesurf. Les différentes compétences ont été regroupées par grands domaines en UC (Unité de Compétence) et formulées en capacité à (EC : Est Capable de...).

UC 1 : EC de mobiliser les connaissances nécessaires à une pratique en sécurité

EC de prendre toutes les informations nécessaires pour choisir un site de pratique

EC d'analyser l'aérologie et l'état du plan d'eau sur le site

EC de prévoir l'évolution des conditions sur site

EC de comprendre les principes aérodynamiques du pilotage d'une aile

EC de prendre en compte les caractéristiques du matériel utilisé

EC de faire le suivi du vieillissement du matériel

EC de respecter les réglementations relatives aux lieux de pratique

EC de déclencher les secours

UC 2 : EC de mettre en œuvre les techniques spécifiques au tandem kitesurf

EC de préparer et régler le matériel utilisé

EC de vérifier les systèmes d'accrochage

EC d'adapter sa technique aux conditions du moment et au gabarit du passager

EC d'évaluer son niveau de pratique

UC 3 : EC de préparer et réaliser la séquence en tandem kitesurf

EC d'accueillir le passager

EC de prendre en compte les caractéristiques du public concerné

EC de choisir le matériel adapté

EC de présenter le déroulement de l'action

EC d'équiper correctement le passager

EC d'être à l'écoute de son passager

EC de maitriser les différents temps de la navigation

EC de renoncer à réaliser un tandem kitesurf

EC d'évaluer son action

UC 4 : EC de contribuer à la pérennisation de l'activité

EC de mobiliser des connaissances sur l'organisation générale du milieu fédéral

EC de donner de sa pratique une image responsable

EC de présenter les règles de la pratique et d'inciter à leur respect

EC de sensibiliser les pratiquants aux notions d'environnement (espaces, sites, protection des espèces)

EC de donner des informations sur le club et ses activités

La validation d'une UC complémentaire Handi est nécessaire pour pouvoir faire naviguer un passager en situation de handicap.

MODALITES DE FORMATION

1. Contenus de formation

1ère partie de la formation Cadre institutionnel et environnement de la pratique Évaluation du niveau de pratique personnelle (Voir UC1 et 4)

Accueil:

Présentation des stagiaires, attentes et mise en correspondance avec ce que sera la formation, la possibilité d'ajournement si le niveau de pratique est insuffisant.

Vérification licences, assurances et **PSC1**, information sur le complément d'assurance passager individuelle accident et rapatriement (identique au catakite).

Organisation logistique et possibilité de report en fonction des conditions météo.

Évaluation du niveau de pratique personnelle (prérequis technique) :

Le candidat opérera avec son propre matériel et celui mis à disposition pour la formation. Pour la validation, les conditions aérologiques doivent permettre de voir évoluer le stagiaire dans plusieurs types de conditions.

Les mises en situation peuvent revêtir différentes formes : analyse de site et aérologique par écrit, oral, pratique sur le terrain aménagé ou pas, bilan de session, QCM...

Connaissance générale de l'activité kite :

- Auto-évaluation par rapport au Kite'PASS
- Matériel et sécurité, mécavol
- Sites et réglementations spécifiques
- Météo
- Cadre réglementaire et fédéral

2nd partie de la formation Emport d'un passager Principes spécifiques de sécurité

Echanges sur les contraintes de la pratique à deux en fonction des gabarits respectifs pilote / passager.

- Matériel et réglages
- Conditions de navigation
- Les phases critiques
- Gestion de la sécurité

Détail des modalités d'accrochage en fonction des harnais, système de séparation en cas de nécessité.

Accueil du passager, prise en charge et équipement, son rôle pendant la navigation, consignes de sécurité.

Navigations avec plusieurs gabarits.

Analyses des différentes situations vécues.

Evaluation continue et finale individualisée.



2. Suivi de formation et certification

Le moniteur responsable réalise un bilan de la formation et consigne par écrit les résultats d'évaluations, pistes de travail de chaque stagiaire.

Il fait rapidement parvenir ce document à la fédération à <u>emilie@ffvl.fr</u> ainsi qu'au conseiller technique référent.

A réception du PSC1 ou de son équivalent par le secrétariat, un numéro de qualification sera attribué à chaque stagiaire ayant validé l'ensemble des UC ce lui permettra de bénéficier du complément RC tandem kitesurf et de souscrire s'il le souhaite des compléments d'assurance pour ses passagers (IA et rapatriement passager catakite).